



Siège social :	Piste municipale de Candie Chemin de la Saudrune 31100 TOULOUSE
Contact :	e-mail : ffmc31@ffmc.fr site internet : http://31.ffmc.fr

Appel à la résistance

Les 2 roues motorisé (2RM) ne sont pas un « problème » mais une solution à l'engorgement de la circulation dans les agglomérations.

Face à l'absence de reconnaissance des spécificités des 2RM,

Face à l'augmentation de la répression ciblée,

Face à l'imminence de la mise en place d'un Contrôle Technique sans concertation et inadapté,

Face au manque de résultats que nous constatons après 2 ans de Concertation, il nous semble désormais nécessaire de maintenir l'appel à la résistance aux usagers de 2RM. Cet appel à la résistance des motards, scootéristes et motomobilistes est notre mot d'ordre.

Nos revendications sont les suivantes, et elles découlent directement du constat d'avancées trop timides sur ces points précis et ce malgré la participation assidue du Mouvement Motard à la Concertation :

- Une législation rapide et réfléchie sur les remontées de files
- Une concertation sur les problèmes d'infrastructure inadaptés aux 2RM
- Cessation immédiate de la répression sauvage ciblée sur les 2RM (principalement sur Paris)
- Une taxation réduite sur les équipements de sécurité.
- Une concertation sur les Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA) et la place du 2RM dans le plan de circulation des grandes agglomérations.

La sécurité routière passe sous la coupe du ministère de l'Intérieur, selon le décret d'attribution délimitant son périmètre adopté mercredi 24 novembre 2010 en conseil des ministres.

Le 21 mars, le ministre de l'Intérieur a reçu les association dites de « sécurité routière ». N'étant pas considérée comme telle malgré ses trente années d'actions et son expertise reconnues pour améliorer la sécurité des usagers casqués, la Fédération Française des Motards en Colère n'a évidemment pas été invitée... mais les motards ont été ciblés, comme d'habitude !

la bonne réponse à l'accidentologie des 2 roues motorisés passe par une prévention accrue et non par la répression massive et aveugle.

MOUVEMENT FFM C



La FFM C est membre de la FEMA



Siège social :	Piste municipale de Candie Chemin de la Saudrune 31100 TOULOUSE
Contact :	e-mail : ffmc31@ffmc.fr site internet : http://31.ffmc.fr

La FFMC participe à la concertation sur le deux roues motorisé (parfois appelé Grenelle de la moto) lancée à l'initiative de la DSCR le 5 juin 2010.

Cette concertation a peut-être été enterrée le jeudi 31 mars. La Fédération française des motards en colère (FFMC), a décidé de quitter la réunion plénière qui était organisée au siège de la Direction à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), à La Défense (Hauts-de-Seine).

Il n'est plus possible de cautionner une telle situation. Nos interlocuteurs, qui devraient et voudraient travailler pour la sécurité routière, n'ont plus de pouvoir. Et pendant les travaux plutôt constructifs avec le ministère des transports, Claude Guéant, nouveau ministre de l'intérieur, fait des discours pour annoncer toujours plus de radars, de répression ciblée, de verbalisation, et une superbe nouvelle idée qui va tout arranger : des plaques d'immatriculation plus grandes pour les motos ! Il ne semble même pas informé des travaux de la Concertation, ni des conclusions des experts – à commencer par ceux du gouvernement lui-même – qui confirment ce que la FFMC soutient depuis des décennies : la plupart des accidents de moto sont causés par les automobilistes inattentifs et les défauts d'infrastructures.

Honteux :

Le 11 avril 2011, alors qu'une centaine de motards étaient rassemblés place de la Concorde à Paris, 16 fourgons de CRS sont venus les bloquer et les retenir sans justification pendant plus de 2 heures. Les motards ont été relâchés au compte goutte après contrôle d'identité, photographie du motard et de sa plaque d'immatriculation.

Stop au double langage :

Notre appel est donc une réaction au double langage des pouvoirs publics qui invitent la FFMC à discuter d'une meilleure prise en compte des 2RM d'un côté et qui renforcent la répression de l'autre... Verbalisation « à la volée », PV pour stationnement non réglementaire faute d'emplacements adaptés, tracasseries réglementaires sur la conformité des véhicules, menaces de confiscation du véhicule, infrastructures routières inadaptées... ça suffit !

